

CHASSE

REPULSIF Le TRICO, nouveau répulsif contre les cervidés vient d'être expérimenté pour la deuxième année consécutive. Les résultats sont encourageants.

Les vignes mieux protégées contre les chevreuils !

Au cours des vingt dernières années, les attributions de bracelets chevreuils sont passées de 1346 à 6545 au titre du plan de chasse du département. Le taux moyen de réalisation étant supérieur à 80% pour l'espèce,(95 % pour la dernière saison) on peut en tirer deux conclusions. La première est que les chasseurs pratiquent une véritable régulation, la seconde étant que la situation des populations de chevreuils est florissante malgré cela. L'indemnisation des dégâts causés aux récoltes, à la charge des chasseurs, est passée de 13 368€ pour la campagne 2005/2006 à 135 345€ pour la campagne 2012/2013. Le nombre de dossiers de dégâts concernant la seule vigne pour la même période, est passé quant à lui, de 23 à 117, avec un pic important à 172 en 2009/2010. Notons au passage que le montant des dégâts n'est pas en relation directe avec le volume des populations. D'autres facteurs sont en cause, comme la proximité de zones boisées près des parcelles de vigne par exemple, ou les conditions climatiques aux moments critiques comme celui du débourrement, ou encore l'échelonnement des traitements phytosanitaires, etc. Une action concertée entre chasseurs et viticulteurs a vu le jour à St Ciers du Taillon dès 2014, les uns comme les autres ont pu se réjouir : «*Cette saison, zéro dégâts*». La voie était tracée ! Restait alors à étendre l'expérience dans les milieux de la viticulture en y impliquant fortement les structures cynégétiques locales.



Régis Dumont aux commandes de son engin expérimental TRICO

Pour cela, la Fédération départementale des chasseurs a joué un rôle moteur dans l'opération. De réunions en réunions, l'intérêt croissait, stimulé par une participation financière de la FDC. Une commission technique animée par Régis Dumont, ingénieur agronome à la retraite et viticulteur lui-même et par David Marc, technicien supérieur cynégétique, était mise en place et expérimentait illégalement l'utilisation du soufre qui retrouvait là, son rôle répulsif abandonné. Les résultats furent encourageants. Parallèlement, un nouveau produit, le Trico, était mis sur le marché.

TRICO : Des essais encourageants

Restait à expérimenter son utili-

sation ! Déjà, au printemps 2014, une convention avait été signée entre la FDC 17, Régis Dumont et la société «*Solutions et Plants*», fournisseur, afin de procéder à des essais. Il s'agissait alors, de valider l'efficacité répulsive du produit à l'égard du chevreuil dans les vignes. Les essais furent encourageants mais, «*il serait nécessaire de pratiquer une année supplémentaire d'expérimentation*», déclarait alors Régis Dumont. C'est chose faite aujourd'hui !

Il en a rendu compte lors d'une réunion présidée par Patrice Varenne, président de la FDC 17, le 22 juillet dernier à St Savinien. Vingt cinq personnes étaient attentives à son exposé - Il faut dire que l'ardoise des dégâts de chevreuils est salée ! Viticulteurs et chasseurs y sont sensibles !

Par ailleurs, Régis Dumont est un scientifique rigoureux, très éloigné de «*l'à peu près*» et passionné en outre par ces expérimentations de terrain. «*Ce qui compte dit-il, ce n'est pas ce que l'on pense, mais ce que l'on constate !*». Une posture bien ancrée par une longue carrière dans la recherche !

Déjà, il avait su réhabiliter ce produit efficace et peu onéreux qu'est le soufre, mais son emploi est contraignant et très sensible aux conditions météorologiques. Il lui a été donné là, l'occasion de poursuivre ses expériences avec un produit certes un peu plus cher, mais non polluant, de mise en œuvre



Régis Dumont : "Faites pas ça...Faites pas ça"

facile et d'une efficacité remarquable pourvu que l'on respecte ses préconisations d'usage, en particulier en matière de conditions atmosphériques et de calendrier.

TRICO : L'expérimentation 2015

95 dossiers de dégâts sur la vigne par le chevreuil, représentants 47 % (83000€) du montant global, des dégâts, ont été traités en 2013/2014.

7 essais de validation du TRICO ont été mis en place en 2015 : 2 par diffuseurs, 5 par pulvérisations !

Les diffuseurs, récipients remplis de produit non dilué, ont été mis en place selon le dispositif suivant :

- Un tous les deux rangs à chaque extrémité.
- Un dans les rangs extérieurs, tous les deux piquets.

«*Les résultats sont catastrophiques*», selon Régis Dumont.

La technique d'application par pulvérisation.

Dans ce cas, le produit est dilué à raison d'un litre de TRICO pour trois litres d'eau et pulvérisé en jet pinceau sous une pression de deux bars, au stade de trois feuilles établies.

Trois comptages «d'aboutissement» ont été effectués dans les exploitations concernées.

Les résultats prometteurs de 2014 ont pu être confirmés en 2015, bien que la période de vulnérabilité de la vigne ait été plus longue que l'an dernier.

Mais le TRICO, qu'est-ce ?

Inutile d'aller chercher bien loin dans le catalogue des molécules nouvelles et révolutionnaires. Le lecteur sera surpris d'apprendre que ce produit n'est en fait que de la graisse de mouton !

C'est donc un produit naturel, leader en Autriche, qui n'est autre, en effet, qu'une émulsion de graisse de mouton aqueuse, d'application facile, d'efficacité de longue durée qui agit par son action olfactive et gustative. Non polluant, Son niveau d'efficacité moyenne observée sur la vigne est de 96 % et sa persistance observée est de quarante à cinquante jours en pulvérisations.

CHRISTIAN PIGNIER

Retrouvez l'actualité de la fédération des chasseurs de Charente-Maritime sur son site www.chasseurs17.com